

# APPEL POUR L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

Dans le contexte de la récession de la recherche programmée par le gouvernement, qui se manifeste notamment par le projet de ne remplacer qu'un personnel statutaire sur deux lors du départ à la retraite, les organisations syndicales et les associations de la recherche publique et de l'enseignement supérieur appellent la communauté scientifique à se mobiliser pour préserver le potentiel de recherche de notre pays.

Elles demandent :

- dès 2004, une croissance de l'emploi scientifique public tant dans les organismes de recherche que dans les universités. Cela implique non seulement le remplacement des départs et la résorption de la précarité, mais aussi des créations d'emplois et le rattrapage des retards.

- des mesures incitatives et structurelles pour que la recherche irrigue mieux, non seulement tout le secteur public, par exemple, en ouvrant les corps techniques de l'Etat à des gens formés par la recherche, mais aussi l'ensemble des activités du pays. Il convient aussi que le doctorat soit concrètement pris en compte dans les conditions offertes à l'embauche. Il doit être reconnu comme niveau de qualification et expérience professionnelle dans les conventions collectives. Face à la désaffection des étudiants pour les filières scientifiques, les débuts de carrière de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent être améliorés. Le recrutement statutaire des jeunes chercheurs doit être renforcé.

- les allocations de recherche, du niveau du SMIC actuellement, sont à revaloriser de façon significative. Les autres financements doivent inclure les cotisations sociales. La prise en compte des besoins de formation par la recherche dans le pays devrait conduire, pour l'avenir, à accroître le nombre des allocations de recherche et des autres financements («bourses», «contrats divers», "libéralités") afin de mettre un terme aux doctorats non financés, tout en maintenant un nombre annuel suffisant de soutenances.

Elles proposent :

- d'organiser une action nationale le 24 juin. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une assemblée ouverte à la presse, avec des témoignages de doctorants, CDD et jeunes scientifiques sur leur situation concrète

- cette action nationale sera préparée par des assemblées locales pour lesquelles les organisations demandent aux sections et associations locales de s'engager ensemble, tout en l'élargissant au maximum de participants . Ces réunions pourraient s'adresser au ministère, informer la presse locale et envoyer des délégués pour participer à l'action nationale de la fin juin.

Premières organisations signataires:

SGEN-CFDT-CNRS, FSU (SNCS, SNESup, SNPEN), SNTRS-CGT, SNPTES-UNSA, FERC-CGT, CGT-IFREMER, SNIRS-CGC, CFTC-INRA, Confédération des Étudiants Chercheurs (CEC), Association de doctorants et jeunes chercheurs (ASEC), Droit d'entrée, ADDOC-CEC